

COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2008

PRESIDENT :BOUCHEZ Michel, Maire

PRESENTS :HOCHARD D. BERTIN A. CHAUDAUDRA E. SZAT S. HENOT D. MACIAZEK C. FLAMENT A. PAW R. adjoints - BOUKHATEB N. BIELKIN L. BEKAERT P. VANEECKE M.A. HERMEL J.L. WARNEZ M. DEGRAND D. JAROSZ S. ABRAHAM J.C. MOLEND A. THIRION J.P. BELHAJ M. HERMAND J. PRZYBOROWSKI B. MONTEVILLE G.M. FAVIER E. DARCHEVILLE F. VANTOURNHOUDT A. BUYCK I. Conseillers Municipaux

ABSENTE EXCUSEE : SYS M. Conseillère Municipal a donné procuration

SECRETAIRE: HERMEL J.L. Conseiller Municipal

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.



DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE

Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de déléguer au Maire pour la durée de son mandat la prise de toutes les décisions prévues dans ledit article.

DELEGUES AU SEIN DU C.C.A.S.

Le Président rappelle

- que le Maire nouvellement élu devient Président de plein droit du C.C.A.S.
- que les délégués sont élus au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste

Après avoir fait appel à candidature il a donné connaissance de la liste des candidats à savoir :

Pour la liste « Unis pour Fouquières » :

- HOCHART Donata, adjointe
- CHAUDAUDRA Evelyne adjointe
- SYS Martine conseillère municipale,
- HENOT Dominique adjointe,
- PRZYBOROWSKI Brigitte conseillère municipale

Pour la liste « ensemble construisons le Fouquières de demain »

- BUYCK Isabelle, conseillère municipale

La liste « Unis pour Fouquières » a obtenu 25 voix

La liste « Ensemble construisons le Fouquières de demain » a obtenu 3 voix

Un bulletin blanc a été dénombré

Le nombre de suffrages exprimés étant de 28 le coefficient diviseur s'élève à $28 : 5 = 5.60$

Nombres de sièges attribués à chaque liste

« Unis pour Fouquières » : $25 : 5.60 = 4.46$ soit 4 sièges 0.46
« ensemble construisons le Fouquières de demain » : $3 : 5.60 = 0.53$

la liste « Unis pour Fouquières » obtient donc 4 sièges

la liste « ensemble construisons le Fouquières de demain » n'obtient pas de siège

Il reste un siège à pourvoir

répartition des restes

liste « Unis pour Fouquières » : $25 - (4 \times 5) = 5$
liste « ensemble construisons le Fouquières de demain » : $3 - (0 \times 5) = 3$

le plus fort reste étant obtenu par la liste « Unis pour Fouquières », celle-ci obtient donc le siège qui restait à pourvoir

ont donc été élues :

- HOCHART Donata, adjointe
- CHAUAUDRA Evelyne adjointe
- SYS Martine conseillère municipale,
- HENOT Dominique adjointe,
- PRZYBOROWSKI Brigitte conseillère municipale

Membres de la liste « Unis pour Fouquières »

REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Le Président rappelle

- que le Maire nouvellement élu devient Président de plein droit de la Caisse des Ecoles

Après avoir fait appel à candidature il a donné connaissance de la liste des candidats à savoir :

Pour la liste « Unis pour Fouquières » :

- BERTIN Alexandre, adjoint
- WARNEZ Muriel, conseillère municipale

Pour la liste « ensemble construisons le Fouquières de demain »

- FAVIER Elisa
-

La liste « Unis pour Fouquières » a obtenu 24 voix

La liste « Ensemble construisons le Fouquières de demain » a obtenu 4 voix

Un bulletin blanc a été dénombré

Ont été élus

- BERTIN Alexandre, adjoint
- WARNEZ Muriel, conseillère municipale

Membres de la liste « Unis pour Fouquières »

DELEGUES A LA COMMUNAUPOLE

Après avoir fait appel à candidature il a donné connaissance de la liste des candidats à savoir :

Pour la liste « Unis pour Fouquières » :

Délégués titulaires

- BOUCHEZ Michel, maire
- MACIAZEK Christian, adjoint

Délégués suppléants

- FLAMENT Alexandre, adjoint
- DEGAND Daniel, conseiller municipal

Ces candidats ont été élus à l'unanimité.

DELEGUES DU S.I.G.D.E.C.

Après avoir fait appel à candidature il a donné connaissance de la liste des candidats à savoir :

Pour la liste « Unis pour Fouquières » :

Délégué titulaire

- BOUCHEZ Michel, Maire

Déléguée suppléante

- SYS Martine, conseillère municipale

Ces candidats ont été élus à l'unanimité.

DELEGUE AU SEIN DE TELE GOHELLE

Après avoir fait appel à candidature il a donné connaissance de la liste des candidats à savoir :

Pour la liste « Unis pour Fouquières » :

- BOUCHEZ Michel, Maire

M. BOUCHEZ Michel, Maire a été élu à l'unanimité.

MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Le Président rappelle

- que le Maire nouvellement élu devient Président de plein droit de la Commission d'appel d'offres

Après avoir fait appel à candidature il a donné connaissance de la seule liste des candidats présentée à savoir :

Pour la liste « Unis pour Fouquières » :

Membres titulaires

- MACIAZEK Christian, adjoint
- SZAT Stanislas, adjoint
- FLAMENT Alexandre, adjoint
- ABRAHAM Jean Claude
- HERMAND Jean, conseiller Municipal

Membres suppléants:

- BIELKIN Laurence, conseillère municipale
- THIRION Jean-Pierre, conseiller municipal
- HERMEL Jean Loup, conseiller municipal
- BOUKHATEB Nordine, conseiller municipal
- BELHAJ Myriam, conseillère municipale

Ces candidats ont été élus à l'unanimité.

MEMBRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE PARITAIRE :

Après avoir fait appel à candidature il a donné connaissance de la seule liste des candidats présentée à savoir :

Pour la liste « Unis pour Fouquières » :

Membres titulaires

- HOCHART Donata, adjointe
- BEKAERT Patrick, conseiller municipal
- MOLENDI Edith, conseillère Municipale

Membres suppléants

- PAW Renée , adjointe
- JAROSZ Sylvie, conseillère Municipale,
- VANEECKE Marie-Agnès, conseillère municipale

Ces candidats ont été élus à l'unanimité.

DELEGUES A LA COMMISSION D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DE LA COMMUNAUPOLE

Après avoir fait appel à candidature il a donné connaissance de la seule liste des candidats présentée à savoir :

Pour la liste « Unis pour Fouquières » :

Délégué titulaire

- BOUCHEZ Michel, Maire

Délégué suppléant

- BERTIN Alexandre, adjoint

Ces candidats ont été élus à l'unanimité.

DELEGUES AU C.N.A.S

Après avoir fait appel à candidature il a donné connaissance de la seule liste des candidats présentée à savoir :

Pour la liste « Unis pour Fouquières » :

Délégué titulaire

- SZAT Stanislas, adjoint

Délégué suppléant

- CHAVAUDRA Evelyne, adjointe

Ces candidats ont été élus à l'unanimité.

CORRESPONDANT DEFENSE

Après avoir fait appel à candidature il a donné connaissance du seul candidat à se présenter à savoir :

Pour la liste « Unis pour Fouquières » :

- HERMAND Jean conseiller municipal,

Mr HERMAND Jean Conseiller Municipal a été élu à l'unanimité.

ADOPTION DES DECISIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions municipales prises en vertu de l'article L2122.22 du Code général des Collectivités territoriales à savoir :

- Marché de réfection de la toiture 27 rue A.Briand et étanchéité des bacs acier salle F.Mitterrand
- Convention d'intervention la SARL « SOS ARTISTES »
- Prémption d'un bien sis 45 rue E.Zola
- Désignation d'un avocat

REGIME INDEMNITAIRE DES ELUS LOCAUX

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les indemnités versées aux Elus conformément à la réglementation en vigueur.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

ALLOCATION AUX ENFANTS DU PERSONNEL COMMUNAL FREQUANTANT LES COLONIES DE VACANCES OU AUTRES SEJOURS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder le bénéfice d'allocations aux enfants du personnel qui fréquentent les colonies de vacances ou autres.

REMBOURSEMENT D'UN SINISTRE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le remboursement des dégâts occasionnés à un candélabre d'éclairage public rue Guy Mocquet s'élevant à la somme de 1 707.89 €.